

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LE CONSEIL DISCIPLINAIRE - MANDATURE 2015-2017

ELECTION DE LA FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE ; Le 29 NOVEMBRE 2015

Selon l'article 11.1 des Statuts de la Fédération adoptés le 29 juin 2015, le Conseil disciplinaire est composé de 12 personnes.

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Nul ne peut être membre du Conseil de discipline s'il n'est pas titulaire d'une carte de membre en cours de validité.

Ne peuvent être élues au Conseil disciplinaire :

- 1) Les personnes, n'ayant pas mis à jour leurs cotisations annuel au sein de la FMF ;
- 2) Les personnes, étant pas à la FMF, ou en étant un ancien membre qui n'a pas renouveler sa cotisation annuel. Si de telles relations existent au moment de leur élection, elles devront être résiliées par les intéressés dans les 3 mois qui la suivent au plus tard. Durant cette période de mise en conformité, les intéressés ne pourront pas siéger au Conseil disciplinaire.

Je soussigné(e) Monsieur, Madame.....

Adresse du domicile .....

Code Postal..... Ville.....

Membre n°.....Bureau de région.....Dépt.....

Déclare être candidat au Conseil disciplinaire

En qualité de :

Membre du Conseil disciplinaire

Fait à ..... le.....

Signature

**Attention :** pour être que votre candidature soit recevable il doit être impérativement envoyée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de réception avant le lundi 23 novembre 2015, date de poste fessant foi au siège de la Fédération. Siège de la FMF - 70, rue du Général de Gaulle - 62 232 - FOUQUERUIL



## ACCORD DU BUREAU POUR L'INVESTITURE D'UN MEMBRE - à titre facultatif

Je, soussigné(e) Monsieur, Madame, .....en qualité de Vice-président (e), responsable du Bureau régional atteste formellement que Monsieur ou Madame ..... a reçu l'investiture officiel du bureau de région ou et membre le candidat présenté ci au-dessus.

Autorise Monsieur, Madame .....pour être candidat au sein du Conseil disciplinaire de la Fédération des Motards de France.

DATE ET SIGNATURE - CACHET OBLIGATOIRE